



Stéphane PEU

Député 2^e circonscription
de la Seine-Saint-Denis

Permanence parlementaire

121 rue Gabriel Péri
93200 Saint-Denis

Des permanences ont également
lieu à Pierrefitte-sur-Seine
et à Villetaneuse.

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanepeu.fr

Retrouvez-moi sur

f Stéphane Peu

t Stéphane1peu

y Stéphane Peu

📷 [stephanepeu](https://www.instagram.com/stephanepeu)

📍 [stephanepeu.fr](https://www.stephanepeu.fr)

« Lutte contre les rixes : Ma question au ministre de l'Intérieur » »

Monsieur le député Stéphane PEU interroge Monsieur le ministre de l'Intérieur sur le phénomène inquiétant des rixes entre jeunes ayant entraîné ces dernières années plusieurs dizaines de décès et de blessés.

Le 17 janvier dernier à Saint-Denis, dans la circonscription de Monsieur le député, **un très jeune adolescent de 14 ans a ainsi perdu la vie** après avoir reçu plusieurs coups de couteaux lors d'une violente altercation. **Le matin même, un autre jeune homme de 17 ans a été violemment attaqué sur le chemin de son lycée et est décédé des suites de ses blessures le 20 janvier.** Deux dramatiques événements qui s'inscrivent, selon les premiers éléments de l'enquête, dans un contexte de fortes tensions entre jeunes dans différents quartiers de la ville les jours et les heures précédents.

Ces rixes, qui prennent dans le pays une ampleur inquiétante, appellent des réponses fortes tant en prévention qu'en sanction. L'éducation à la paix et à la tolérance à l'école, dans les clubs sportifs, les associations, doit évidemment prendre une place prépondérante. Monsieur le député a donc interrogé, par une question écrite, Madame la ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports sur ce sujet.

Cependant, il est conscient que ce phénomène ne pourra être endigué efficacement et durablement que si un travail conjoint avec le ministère de l'Intérieur est mené.

Aussi, Monsieur le député souhaite, d'une part, savoir si la lutte contre les rixes est inscrite dans les priorités de Monsieur le ministre de l'Intérieur et, d'autre part, connaître les mesures et les moyens qu'il entend déployer pour la mettre en œuvre en lien avec le ministère de l'Education nationale.